beau jupon et un tablier propre, elle se présenta au guichet, tenant précieusement en main ses « papiers » enveloppés dans leur morceau de journal.

La catastrophe

S'étant assise sur un banc, Nanette réfléchissait en attendant son tour. « Elle pensait bien qu'elle ne toucherait pas les 233 francs tout entiers..., elle toucherait 225 francs, peut-être !... Peut-être moins !... Mais sûrement plus de 200 francs, en tout cas... »

Son tour arriva.

— Vos papiers ?... Vous vous appelez Nanette ?

— Oui, Monsieur.

— Vous avez votre certificat de vie ?

— Voilà, Monsieur.

— Bien, signez... là... Alors, nous disons... (Nanette sentit un petit pincement de cœur..., l'employé ouvrait son tiroir-caisse).

— Voilà... **2 fr. 30**.

Nanette rougit, pâlit, regarda ses papiers, l'employé, le billet de deux francs tout neuf et les trois pièces de dix centimes qui s'étalaient sur la planchette... Enfin, elle put articuler :

— Comment... Mais ce n'est pas mon compte.

— C'est 2 francs 33, en effet ; seulement, nous ne payons pas les centimes.

— Mais, s'obstina-t-elle, mon arrérage ?...

— Ce sont justement vos arrérages. Voyez, votre retraite est de 4 francs que vous toucherez à raison de 1 franc par trimestre. Ces 2 francs 33 sont donc vos arrérages.

— Ah !... bien... Merci, Monsieur !

— N'oubliez pas, condescendit l'employé, d'apporter chaque fois un nouveau certificat de vie, sans cela on ne pourrait pas vous payer.....

J'ai trouvé la pauvre Nanette effondrée qui m'a conté cette lamentable aventure... Elle a repris depuis son incertaine et douloureuse existence. Elle a bien songé à mourir ; mais on ne se tue pas comme ça... Autour d'elle, maintenant tout lui semble hostile et étranger... Alors, elle se fait toute petite dans la vie... Cette vie si clémente pour tant d'autres..., et dont elle n'a jamais connu que les déboires...

Ce que l'on veut bien avouer

Ceci n'est pas un conte inventé. J'ai eu en mains les papiers de cette malheureuse femme. J'ai voulu ensuite m'informer.

En 1914, sans la guerre, paraît-il, ceci aurait été liquidé. Mais il existe actuellement encore en France des catégories de gens qui n'ont pas le droit, bien qu'ouvriers, à la retraite ouvrière. Parmi celles-ci, il faut compter les ménagères. On les a laissées payer et on leur sert aujourd'hui l'intérêt de leur versement dans des conditions les plus invraisemblables.

Actuellement, les retraités reçoivent en moyenne, par an, de 108 à 115 francs suivant le coefficient. Ce n'est pas encore, comme on le voit, la « petite maison d'Horace... »

Parmi les anomalies de cette étrange loi, il est piquant de signaler que si des travailleurs Français n'ont pas droit à la retraite ouvrière, des étrangers peuvent la recevoir. C'est ainsi que les Italiens, par exemple, y sont admis. Par contre, les Belges, nombreux chez nous, malgré de récentes et tapageuses démonstrations de cordialité, en sont impitoyablement exclus.

Doit-on en conclure que les pierres du « Carporetto » sont plus propres à former le ciment de l'amitié que les ossements du mont Kemmel ?...

Albert LEFÈVRE.

Le Parti communiste belge a été créé hier

Bruxelles, 29 mai. — Les groupes « Les Amis de l'Exploité », le journal des minoritaires belges, se sont réunis en Congrès à Bruxelles, aujourd'hui. Il y avait une centaine de délégués représentant 788 membres.

Le Congrès s'est clôturé par le vote d'un ordre du jour, par 71 voix contre 35 et 30 abstentions, décidant : l'adhésion à la IIIe Internationale, la création du Parti communiste belge, la sortie des groupes politiques du Parti ouvrier, mais de rester dans les syndicats pour y pratiquer le noyautage.

C'est donc la scission dans le Parti socialiste belge, scission qui, néanmoins, n'aura pas grand effet au point de vue politique, car les scissionnistes ne seront pas suivis.

D'autre part, le Congrès syndical, réuni également aujourd'hui, a pris des mesures énergiques contre les noyauteurs et est bien décidé à maintenir le bloc de ses syndicats.

Il est probable que la scission politique sera suivie de l'exclusion syndicale et qu'on ne donnera pas le temps de pratiquer le noyautage.

En attendant le Châtiment

Armand Jeanne, le dénonciateur de miss Cavell, coule des jours heureux à la prison de Mons ::

C'est par erreur que les journaux ont annoncé que Jeanne Armand, le dénonciateur de Miss Cavell venait d'être arrêté. En réalité, le personnage est sous les verrous depuis le 21 mai 1919, c'est-à-dire depuis un peu plus de deux ans ! C'est incidemment que M. Save, juge d'instruction à Mons, qui instruit l'affaire, et à la suite de demi-aveux du prévenu, parvint à établir une corrélation entre l'affaire Miss Cavell et celles de Dhalluin et Doucedame qui, fin 1915, furent fusillés par les Allemands, à Maubeuge.

Actuellement il est avéré que Jeanne Armand était en relations suivies avec Wiart condamné à mort par le Conseil de Guerre de Lille, mais que c'est ce dernier qui fut le dénonciateur de Dhalluin et Doucedame.

Mais le Belge Jeanne Armand, au service de la police boche, participa aux arrestations, à Cambrai de Dhalluin, Doucedame, Waël-Capron, Dislaire, maire de Rieux. Les dépositions des témoins mêlées à ces affaires sensationnelles ayant eu pour théâtre la région du Cambrésis, et qui furent appelés cette semaine à Mons, sont absolument formelles. Ils ont parfaitement reconnu Jeanne Armand qui, lors des arrestations sus-énoncées, étala un cynisme révoltant.

Dans l'énorme bâtisse du Palais de Justice de la capitale du Hainaut, Jeanne Armand, paraît couler des jours heureux. Depuis sa longue détention, il semble être quelque peu de la « maison », et plusieurs témoins l'ont pris, de prime abord, pour un scribe attaché au cabinet du Juge d'Instruction.

De petite taille, correctement vêtu, la figure rasée (tête de cabotin), il rit et plaisante, et parfois ses saillies, parviennent à dérider la face grave de M. le Juge d'Instruction, Save.

Mais, comme le faisait remarquer un témoin, le secrétaire du Juge d'Instruction, Jeanne Armand, contre qui les preuves de crimes s'accumulent, ne « rira pas toujours ».

L'anniversaire de la Commune

IL A ETE CELEBRE HIER A PARIS PAR LA FEDERATION COMMUNISTE

Paris, 29 mai. — Le cinquantième anniversaire de la Commune a été commémoré cet après-midi, au cimetière du Père-Lachaise, par les adhérents à la Fédération Communiste de la Seine.

Le cortège, divisé en neuf groupes principaux, s'est formé boulevard de Ménilmontant et de Charonne.

A la tête de chaque groupe, marchaient les élus du Parti et les porteurs de bannières syndicales.

A 15 heures, le cortège se mettait lentement en marche et gagnait le mur des Fédérés, où des couronnes, au nombre d'une trentaine, sont déposées.

Aucun discours n'est prononcé. A chaque couronne, accrochée au mur, des cris divers sont poussés par les manifestants.

La tête du cortège gagne la sortie du cimetière et la dislocation commence à s'effectuer place Gambetta, à 15 heures 30.

LE GROUPE ANARCHISTE A PROVOQUE UN INCIDENT

Paris, 29 mai. — La dislocation de la manifestation du Mur des Fédérés, au Père-Lachaise, s'est effectuée de 15 heures 30 à 18 heures.

Un incident se produit d'abord un peu avant 18 heures, à la porte du cimetière, rue des Rondeaux, où le groupe anarchiste refuse de replier sa bannière. Mais, sur les objurgations des commissaires communistes, le drapeau est finalement remis dans sa gaine. Le groupe anarchiste quitte le Père-Lachaise en chantant l' « Internationale » et se rend devant le jardin situé à proximité de l'hôpital Tenon, où se trouvaient des gardiens de la paix chargés du service de l'ordre.

Voyant les uniformes, les anarchistes se mettent en devoir d'insulter les agents et de leur jeter des projectiles. Ceux-ci sont obligés de charger pour se dégager. Une violente bagarre s'ensuit. Les manifestants poursuivis par les agents s'enfuient par les rues du Cher, des Prairies et de la cour Desnoues.

A 18 heures, à l'angle des rues des Prairies et du Cher, une violente bagarre se produit et plusieurs manifestants sont mis en état d'arrestation.

Ils sont conduits à la Mairie du XXe arrondissement. Plusieurs d'entre eux sont blessés.

Le député Laffont, ceint de son écharpe, intervient pour faire remettre en liberté les manifestants, mais la plupart de ceux-ci sont gardés provisoirement au poste de police.

A 18 heures 15, la garde républicaine à cheval dégage la place Gambetta.

L'orteil peut prendre la place du pouce

L'OPERATION A ETE FAITE EN DES CAS D'ACCIDENTS DE TRAVAIL

Les chirurgiens ont trouvé moyen de remédier à la perte du pouce, que peut entraîner certains accidents de travail, et qui diminue dans des proportions notables l'habileté de l'ouvrier et son rendement. Ils le remplacent tout simplement par le gros orteil du sujet, dont l'utilité est infiniment moindre, et dont il est facile de se passer. L'intervention n'est pas sans difficultés. Pour que l'orteil greffé prenne et ne se nécrose pas, il ne faut pas d'abord le sectionner complètement : aussi la main du sujet doit-elle rester près de quinze jours attachée au pied, auquel l'orteil, à demi greffé déjà, reste encore attaché en partie. Mais les résultats sont remarquables et le pouce nouveau remplace parfaitement celui qui a été perdu.

Le Dimanche Sportif

Les courses de Tourcoing

La réunion organisée dimanche à l'Hippodrome du Brun-Pain, a obtenu son succès habituel. Le temps s'étant mis de la partie, une foule nombreuse remplissait les diverses enceintes du pesage et des tribunes, beaucoup de monde aussi à la pelouse. Les différentes épreuves vivement disputées ont donné les résultats ci-après :

Première course. — Prix du Conseil municipal, au trot monté ou attelé. Partie liée, distance 1.700 mètres, 14 inscrits, 8 partants.

1er, Rana, à M. Hénocque (Verzeele) ; 2e, Iris, à M. Jadoul (Cnudde) ; 3e, Kernevel, à M. Leleu (Swyssen). Durées : 2' 39 1/5 ; 2' 44 4/5 ; 2' 47 1/5. Mutuel : pesage, 37,00 12.50, 11.50, 14.50 ; pelouse, 19.50, 6.50, 6.00, 8.50.

Deuxième course. — Prix des Fanions, Steeple-Chase militaire (2e série). Distance, 3.500 mètres, 4 inscrits, 3 partants.

1er, Traversin, à M. Prévost, 12e cuir., propr. Gagné de loin.

Durée, 4' 54''. Mutuel : pesage, 15.50 ; pelouse, 8.50.

Troisième course. — Prix du Conseil municipal, 2e Heat.

1er, Rana, à M. Hénocque (Verzeele) ; 2e, Kernivel, à M. Leleu (Swyssen) ; 3e, Iris, à M. Jadoul (Cnudde).

Durées : 2' 42'', 2' 44 1/5, 2' 47 3/5. Mutuel : pesage, 14.50, 11.00, 11.00, 10.50 ; pelouse, 8.00, 5.50, 6.00, 5.50.

Quatrième course. — Prix de l'Hippodrome, course plate, gentlemen-riders. Distance, 1.800 mètres, 12 inscrits, 2 partants.

1er, Girolle, à M. A. Bézard (propr.). Gagné de 1/2 longueur.

Durée : 2' 7' 2/5. Mutuel : pesage, 15.00 ; pelouse, 8.50.

Cinquième course. — 2e Prix de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang. Distance, 2.500 mètres, 13 inscrits, 10 partants.

1er, Rana, à M. Hénocque (Verzeele) ; 2e, Papillon, à M. Jadoul (Cnudde) ; 3e, Prithivi, à M. Verva (propr.).

Durées : 4' 8'' 3/5, 4' 11'' 1/5, 4' 12''. Mutuel : pesage, 22.00, 16.00, 15.00, 55.00 ; pelouse, 23.00, 9.50, 7.50, 24.50.

Sixième course. — Prix des Dahlias, course de haies, pour gentlemen-riders. Distance : 2.800 mètres, 8 inscrits, 2 partants.

1er, Cinder, à Mme Lemaire (Frater). Gagné de trois longueurs.

Durée : 3' 45''. Mutuel : pesage, 14.00 ; pelouse, 6.50.

Septième course. — Prix Punta-Gorda, au trot attelé, gentlemen. Distance : 2.900 mètres, 12 inscrits, 10 partants.

1er, Mariouska, à M. Malbois (Templici) ; 2e, Ourlinot, à M. Godet (propr.) ; 3e, Qui va là, à M. Hette (Pouly).

Durées : 4' 56'', 4' 58'', 5' 07''.

Mutuel : pesage, 81.50, 22.00, 15.50, 188.50 ; pelouse, 43.50, 11.00, 7.50, 42.50.

Pendant les courses, la musique La Fraternelle a donné un brillant concert.

Les courses ont pris fin vers 6 heures.

Le total des mises au pari mutuel a été de 196.100 francs.

Athlétisme

UNE BELLE PREMIERE A L'O. L.

Hier, sur l'ancien terrain du Club Lillois, superbement aménagé en terrain d'athlétisme avait lieu la première réunion de la saison.

Quelques centaines de spectateurs assistaient à cette manifestation sportive, où près de cinquante athlètes se disputaient le challenge en compétition. Voici les résultats :

Lancement du disque. — 1er Hanotte (R.A.C.) 31 m. 10 ; 2e Bézin (O.L.), 28 m. 95 ; 3e Fourpier (R.A.C.), 28 m. 68.

60 mètres. Juniors. — Les séries sont gagnées par Vanluydt et Louchez. Finale : 1er Vanduydt (U.S.T.) ; 2e Louchez (R.C.C.), temps 7'' 3/5.

100 mètres. — Les séries sont gagnées par Vantourhoudt, Brassart, Picavez.

Finale : 1er Brassard (O.L.) ; 2e Vantourhoudt ; 3e Picavez, temps, 12'' 2/5.

Saut en hauteur (Juniors). — 1er Simony (O.L.) 1 m. 42 ; 2e ex-æquo Gorré (R.C.C.), Pavy (R.C.A.), Vanluydt (U.S.T.), Flament (O.L.), Lambin (R.C.A.), tous 1 m. 37.

1.500 mètres. — 1er Delamotte (R.C.A.) ; 2e Verley (O.L.) ; 3e Lecomte (O.L.), temps, 4'40'' 2/5

Saut en hauteur. — 1er G. L. Lemaire (O.L.), 1 m. 67 ; 2e ex-æquo Casteret (O.L.), 1 m. 57 et Hanotte (R.C.A.)

250 mètres (Juniors). — Séries gagnées par Vanluydt et Pluquet.

Finale : 1er Vanluydt (U.S.T.) ; 2e Lefebvre (R.C.A.) ; 3e P. Pluquet, temps. 33''.

400 mètres. — Séries gagnées par Becker, Bergeaud et Tongue.

Finale : 1er Becker (R.C.C.) ; 2e Bergeaud (O.L.) ; 3e Tongue (O.L.), temps, 55'' 4/5.

800 mètres. — 1er Théron (O.L.) ; 2e Wibratte (O.L.) ; 3e Rose (O.L.) 11 partants, temps, 2'22''.

Lancement du poids. .. 1er Fournier (R.C.A.) 10 mètres ; 2e Thorez (R.C.C.), 9 m. 62 ; 3e Hanotte (R.C.A.), 9 m. 23.

5.000 mètres. — 1er Verley (O.L.) ; 2e Chauvelot (O.L.) ; 3e Roussel (R.C.A.) ; temps, 17'51''.

1.000 mètres (Juniors). — 1er Variot (O.L.) ; 2e Dodanthun (O.L.) ; 3e Houdequin (R.C.A.) ; temps, 3'5''.

Saut en longueur. — 1er Denez (R.C.C.), 5 m. 67 ; 2e Louchez (R.C.C.), 5 m. 53 ; 3e Hanotte R.C.A.), 5 m. 52.

300 mètres relais, (Juniors). — 1er Racing-Club de Calais ; 2e Racing-Club d'Arras ; 3e Olympique Lillois ; temps, 40'' 3/5.

Saut à la perche. — 1er J. Wartelle (O.L.), 2 m. 70.

1.100 mètres, relais. — 1er Olympique Lillois ; 2e Racing-Club d'Arras ; 3e Racing-Club de Calais ; temps, 2'14'' 2/5.

Le classement par points donne pour les Juniors : 1er Racing-Club de Calais 69 points 1/2 ; 2e Olympique Lillois, 66 points 1/2 ; 3e Racing-Club d'Arras 64 points ; 4e Union Sportive Tourquennoise, 49 points ; 5e Amical des Arts, 25 points.

Calais remporte le challenge André-Francine-Jourdain.

Pour le match entre Calais, Arras et Lille, c'est l'Olympique Lillois par 166 points 1/2 ; 2e Racing-Club d'Arras, 136 points ; 3e Racing-Club de Calais, 99 points 1/2.

Hockey

L'OLYMPIQUE LILLOIS EST CHAMPION DE FRANCE

A l'issue de la réunion d'athlétisme, avait lieu la finale du Championnat de France de hockey. Ce match qui se jouait sur le terrain de l'Avenue de Dunkerque mettait aux prises le Lyon Olympique Universitaire et l'Olympique Lillois. Plus de deux mille spectateurs assistaient à cette rencontre, et bon nombre de sportmen qui ne connaissaient pas ce jeu se retirèrent enchantés.

La partie fut très disputée et intéressante à suivre. Pendant le premier quart d'heure Lyon domine, mais Lille reprit le contrôle de la balle et domina pendant presque toute la durée du match, sans toutefois pouvoir traduire sa supériorité. Il fallut une prolongation et c'est dans la première mi-temps de celle-ci que Selby, Delavaque et Pouchot réussirent à percer la défense Lyonnaise.

MM. Bottela et Georges qui arbitrèrent avec beaucoup de compétence sifflèrent la fin sur le score de trois buts à zéro en faveur de l'O. L.

Course à pied

DE NYS EST CHAMPION DU MONDE

Paris, 29 mai. — Le champion franco-belge de Nys a battu cet après-midi dans la courses des 10 milles l'écossais Mac Rae, s'attribuant ainsi le championnat du monde.

Le Procès-Comédie des bourreaux allemands

LE PROCUREUR A REQUIS UNE LEGERE PEINE DE PRISON POUR LE TORTIONNAIRE MULLER.

Leipzig, 29 mai. — Ce matin, on a continué l'audition des témoins du procès du capitaine Muller.

C'est l'ancien prisonnier anglais Nelsons qui dépose tout d'abord. Il n'a pas subi de mauvais traitements du fait de l'accusé, mais il a vu ses camarades attachés à un poteau et contraints de regarder le soleil. Selon lui, ce serait le feldwebel Schubert qui aurait ordonné ces cruautés.

Le second témoin, l'anglais Thormilton, a vu, lui aussi, les prisonniers attachés à un poteau. Il a vu Muller frapper des blessés avec une cravache et même les frapper sur leurs blessures. L'accusé a même ouvert de force la bouche à un prisonnier anglais atteint de diphtérie.

S'adressant à un prisonnier mourant, rongé de vermine, Muller a osé dire : « Sale cochon d'Anglais ! »

L'allemand Hepmann a vu Muller frapper deux prisonniers.

Malgré ces témoignages accablants, le procureur a requis simplement une peine de quinze mois de prison. Le jugement sera rendu demain.

“ La Madelon est partie d'ici pour faire le tour du monde ”

UNE PLAQUE A ETE APPOSEE A FONTENAY-SOUS-BOIS

Paris, 29 mai. — La municipalité de Fontenay-sous-Bois avait organisé aujourd'hui une fête en l'honneur de la chanson populaire « La Madelon », qui fut chantée pour la première fois dans cette ville en 1914.

Après une partie sportive, une plaque a été apposée à l'école Jules-Ferry, où fut établi en 1914 le dépôt du 12e d'artillerie.

Cette plaque porte cette inscription : « La Madelon » est partie d'ici pour faire le tour du monde ».

La journée s'est terminée par un banquet où a régné la plus franche gaieté.

Un terrible choc

EN TAMPONNANT UNE VOITURE LE « DIJONNAIS » A BLESSE DEUX PERSONNES

Un accident qui aurait pu avoir des suites terribles s'est produit hier au passage à niveau de Gœulzin.

M. Henri Lasne, 46 ans, cultivateur, et boucher, à Dechy, 25, rue Victor Hugo, venait de s'engager sur les voies, vers 7 h. 50 du matin, avec son chariot de culture dans lequel avaient pris place son fils, Georges et sa fille Emilienne. Brusquement arriva l'express « Le Dijonnais ». M. Lasne enveloppa son cheval d'un coup de fouet, l'attelage avait presque franchi le dangereux passage — mais déjà la locomotive tamponnait l'arrière du chariot. M. Lasne, son fils et sa fille furent projetés à plusieurs mètres de là sur le bas-côté de la voie.

M. Lasne s'en tira avec quelques contusions, mais Mlle Emilienne Lasne se blessa à la tête assez sérieusement — quand au fils du cultivateur il n'eut pas une égratignure. Le chariot fut complètement démoli et le cheval eut quelques blessures sans gravité.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités. M. Lasne et son fils n'ont pas vu arriver l'express. Il est à remarquer que le passage à niveau de Gœulzin, considéré comme très dangereux, était protégé avant la guerre par des barrières à bascules que l'on manœuvrait d'un poste voisin. Ces barrières ne furent pas rétablies après la guerre, mais il y avait, ces temps derniers un homme de garde à cet endroit. Cet emploi avait été malheureusement supprimé, voici deux mois. Ajoutons que Mlle Lasne a reçu les soins du docteur Plet, de Dechy. Elle a dû s'aliter, mais son état n'inspire pas d'inquiétudes immédiates.

Dernière Heure

Pour régler la question de Haute-Silésie

L'Angleterre veut réunir le Conseil suprême

Londres, 29 mai. — On apprend ce soir que dans les milieux officiels anglais, on persiste dans le désir de voir le Conseil suprême se réunir au cours de la semaine qui s'ouvre. D'après des renseignements de source anglaise, le gouvernement anglais aurait fait part de ce désir au gouvernement français.

Une Manifestation à Berlin

Berlin, 29 mai. — Une foule nombreuse, on parle d'environ 100.000 personnes, a pris part aujourd'hui à la manifestation organisée au Lustgarten, pour protester contre les événements de Haute-Silésie.

Un grand nombre de discours ont été prononcés, puis les assistants ont adopté une résolution demandant notamment qu'une personnalité offrant des garanties pour l'exécution loyale du traité de paix soit placée à la tête de la commission interalliée.

La manifestation terminée, la foule s'est retirée, musique en tête et chantant le « Deutschland Uber Alles ». Des aviateurs ont jeté des tracts. Quelques polonais qui avaient manifesté en l'honneur de M. Korfanty, ont été malmenés par la foule qui les a remis à la police.

Le sanglant anniversaire de la Commune

Lafont député de la Loire a été sérieusement blessé

Paris, 29 mai. — Vers 18 heures, à l'issue de la manifestation qui s'est déroulée cet après-midi, au mur des Fédérés, au cimetière du Père Lachaise, une bagarre s'est produite à l'angle de la rue des Prairies et de la Cour des Noues. Les enfants d'un patronage, sous la conduite de plusieurs prêtres passaient à cet endroit, ayant un drapeau tricolore à leur tête. Les anarchistes qui sortaient à ce moment du Père Lachaise, conspuèrent les religieux en poussant les cris : hou, hou, la calotte ! les enfants alarmés s'enfuirent par la rue Belgrand et se réfugièrent à la mairie du 20e arrondissement, pendant ce temps, un anarchiste s'empara du drapeau tricolore, mais un inspecteur de la sûreté voyant ce fait, arracha le drapeau des mains du manifestant. Sur ces entrefaits, le service d'ordre massé à l'intérieur de la mairie, sortit pour éloigner les manifestants. Une violente bagarre se produisit alors et plusieurs manifestants furent blessés, une vingtaine d'arrestations furent opérées. Ernest Lafont, député de la Loire, maire de Monchanin, a été pris dans la bagarre et renversé, il a dû être transporté dans une pharmacie de la place Gambetta pour y être pansé. L'inspecteur de la sûreté qui s'empara du drapeau tricolore a également été blessé et a dû interrompre son service.

De 18 heures 45 à 19 heures, des manifestations se sont encore produites rue des Pyrénées et avenue Gambetta, mais sans caractère de gravité.

MM. Bonin et Lacomblez, juges d'instruction, ont commencé l'interrogatoire des manifestants arrêtés.

A 19 heures 15, Lafont, député, est sorti de la pharmacie de la place Gambetta, la tête bandée, il est monté dans une automobile et a regagné son domicile.

Laffont a des contusions à la tête.

Le docteur Paul, a examiné ce soir à son domicile, Ernest Laffont, député, blessé cet après-midi au cours des bagarres communistes Il a une plaie contuse du cuir chevelu, longue de huit centimètres et large de trois, au niveau du vertex de la région pariétale gauche.

Le député de la Loire ne sera entendu que mardi dans l'après-midi par M. Lacomblez, juge d'instruction.

D'autre part, une soixantaine de commissaires de police ont été convoqués ce soir à neuf heures trente, chez le procureur général.

On ignore le motif de cette réunion.

Au cours de la bagarre de la rue Pelleport, neuf arrestations ont été opérées dont huit ont été maintenues pour violences et outrages aux agents. Huit gradés et gardiens du vingtième arrondissement ont été blessés et contusionnés. Quatre d'entre eux, cessent leur service.

LILLE

Notre Palais des Beaux-Arts

SA REMISE EN ETAT

Les travaux de réfection du Palais des Beaux-Arts se continuent activement sous l'énergique impulsion de M. Théodore, le conservateur de notre grand et beau Musée. C'est ce dont nous avons pu nous rendre compte hier pendant une courte visite au cours de laquelle nous visitâmes le monument. Certes, les travaux seront encore longs et ce n'est pas encore cette année que le Musée pourra être ouvert au public, mais déjà la salle des primitifs et celle où se trouvaient autrefois les chefs-d'œuvre de l'Ecole Italienne, ont vu leurs murailles, leurs toitures et leurs verrières réparées. Il reste à les repeindre après séchage complet. L'aile du palais faisant face au jardin du côté de la rue de Valmy, est maintenant également réparée extérieurement. Il reste à entreprendre le même travail du côté de la rue Gauthier-de-Châtillon. Il faut aussi remettre en état une grande partie des toitures et des verrières, les plafonds et les murs écroulés ou salpêtrés des salles donnant de ce côté et la grande salle du Musée Wicar. Après quoi, tout cela, intérieurement, devra être repeint et le chauffage réinstallé.

Passons aux objets d'art !...

Le merveilleux musée d'archéologie, lui, est maintenant réinstallé. La grande galerie de sculpture, débarrassée des tableaux qui l'encombrait il y a encore quelques mois, et remise en ordre, offre à nouveau son charmant coup d'œil d'avant guerre.

Et puis, grave problème, la restauration des tableaux se poursuit au premier étage. Elle se poursuit avec adresse, patiemment, inlassablement, sous la surveillance directe de M. Théodore.

Des merveilles, des choses surprenantes ont déjà été réalisées dans ce sens, nous ne vous le cachons pas !...

Nous avons pu contempler, admirer, en tout l'éclat de leur jeunesse retrouvée par miracle, des œuvres comme le « Martyr de Saint-Georges », de P. Véronèse ; la « Vierge et l'Enfant », d'Andréa del Sarto ; le « Portrait de Marie de Médicis », de Van Dyck, etc. En ce sens, M. Théodore et ses habiles collaborateurs sont passés maîtres. Grâce à eux, quand le Musée sera réouvert, nos concitoyens pourront admirer en leur fraîcheur printanière les œuvres célèbres des grands maîtres d'autrefois.

Avant de partir, nous admirons une délicieuse, une divine petite fresque italienne du XVe siècle, et, comme nous nous extasions sur son coloris si frais : « Figurez-vous, nous dit M. Rigaux fils, qui nous accompagne également, que ce morceau délicat s'était entièrement effacé sous l'action persistante de l'humidité. On n'y voyait plus rien. Bref !... l'œuvre semblait irrémédiablement détruite. C'est M. Théodore lui-même qui, patiemment, à l'aide de procédés spéciaux, appliqués avec savoir, est parvenu à lui rendre sa vie. Grâce à lui, cette œuvre, unique en son genre dans notre Musée, est conservée à notre admiration ».

Et tandis que nous nous retirons, il nous semble que nulle chose mieux que cette anecdote simplement racontée, ne peut nous donner l'idée exacte du labeur fécond qui se réalise avec ardeur en notre Palais des Beaux-Arts.

V. B.

Audacieux cambrioleurs

ILS PENETRERENT, EN PLEIN JOUR, DANS UN APPARTEMENT DE LA PLACE RICHEBE ET DEROBERENT DES TITRES ET VALEURS.

Un cambriolage d'une rare audace a été commis, hier soir, au premier étage du n. 10 de la place Richebé dans un appartement occupé par M. De Vlamick, cabaretier, rue de la Gare. Ce dernier avait quitté comme de coutume son domicile, vers 16 heures 45 pour se rendre à son travail. Quand vers 18 heures on vint le prévenir que la porte de son appartement avait été fracturée.

M. Desbordes, commissaire de police averti en même temps, se rendit immédiatement sur les lieux et constata avec M. De Vlamick, que deux coffrets en fer contenant des titres, de la bijouterie et une somme de 600 francs avaient été enlevés.

Le, ou les malfaiteurs s'étaient introduits dans la chambre en faisant une forte pesée, sur la porte dont la serrure avait fini par céder.

Un désordre indescriptible régnait dans la chambre à coucher. Toutefois, fait bizarre, 200 titres et obligations de toutes provenances que les cambrioleurs avaient sans doute oubliés jonchaient le parquet.

Dans la chambre des nièces du locataire, de la menue monnaie se trouvant dans un coffret avait disparu.

Une enquête est ouverte.

Des recherches sont en cours pour retrouver les auteurs de ce vol audacieux dont l'importance n'est pas encore connue, même approximativement. Bien que le vol se fut commis en plein jour et par effraction aucun des voisins n'a rien remarqué. Bénéficiant d'une chance tout à fait remarquable, les malfaiteurs ont pu opérer, sans être nullement inquiétés.

UNE FOIRE AUTOMOBILE A LILLE

Sous les auspices de la Municipalité et de la Chambre Syndicale de l'Automobile du Nord et du Pas-de-Calais, une Foire-Automobile aura lieu à Lille, au Palais-Rameau, du 17 au 31 juillet.

Seules y seront admises les automobiles et motos d'occasion, en bon état de marche et de propreté.

Nul doute qu'à l'exemple de celles organisées en Angleterre, cette foire obtienne le succès le plus grand.

Les programmes seront envoyés vers le 15 juin aux personnes qui en feront la demande, au Commissariat général de la Foire, 21, rue de Turenne, à Lille.

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD*. — N° 49

FOX-FILM

:: Voleurs :: de Femmes

GRAND CINÉ-ROMAN EN DOUZE EPISODES

ADAPTE PAR

PAUL D'IVOI & LOUIS D'HÉE

SEPTIEME EPISODE

ENSEVELIS

Norton envisagea une issue. Les fils téléphoniques coupés par le pirate pendaient le long de la maison. En s'accrochant à eux, avec un fort élan, on pouvait peut-être atteindre une passerelle sur laquelle, en temps d'exploitation, devaient passer des wagonnets.

— Nous n'avons rien d'autre à tenter ! reconnut-il.

Ruth n'hésita pas. Elle se suspendit dans le vide, Bob la lança de toutes ses forces et la jeune fille atteignit heureusement le haut de la passerelle. Elle renvoya les fils et, tandis que son compagnon s'y reprenait à deux fois avant de pouvoir réussir comme elle-même, elle avait déjà pris les devants pour échapper aux poursuivants.

Le gardien se borna à se glisser jusqu'au sol et à lever les bras en l'air, piteusement.

Le temps pour le Mahdi et ses hommes de forcer la grille et de la franchir, nos héros avaient pu acquérir une avance appréciable. La passerelle avait une centaine de mètres et finissait brusquement, à six mètres de hauteur, surplombant un immense tas de cendres où les wagonnets devaient se déverser.

Ruth, en se retournant, aperçut le chef des « Voleurs de Femmes » à moins de trente mètres d'elle. Le Mahdi était sûr de lier ses hommes qui le suivaient.

— Que faire, Bob ? interrogea la sœur d'Eléanor.

— Sauter, ou nous rendre ! Que choisissez-vous ?

Ruth regarda à ses pieds et frémit du saut qu'il faudrait risquer.

— N'importe quoi plutôt que de tomber à nouveau entre leurs mains ! répondit-elle.

— Alors, n'hésitez pas, darling. Raidissez bien les jambes, vous supporterez mieux le choc en tombant sur le plan incliné des scories.

Trois pirates n'avaient pas rejoint leur chef que nos deux héros s'étaient courageusement précipités dans le vide.

Ils dégringolèrent au milieu d'un nuage de poussière, et, bientôt, se retrouvèrent indemnes au bas de la montagne de cendres, sur la terre ferme...

— Pas de mal ? cria Norton, inquiet.

— Rien ! Bobbie ! Vite maintenant, vers les bâtiments !

Son compagnon la soutint par un bras et ils coururent le plus vite possible.

Le Mahdi avait blasphémé à ce nouveau coup d'audace. Mais ce qu'une femme avait fait, lui et ses hommes pouvaient le tenter aussi. Ils sautèrent tous à leur tour.

Lorsque, boulant, dégringolant, ils arrivèrent au sol, pas trop mal en point, Bob et sa compagne venaient de pénétrer dans un atelier assez vaste au bout duquel on apercevait la benne à l'orifice du puits de mine le plus important de l'exploitation.

— Ils arrivent ! remarqua la jeune fille après un regard de sécurité derrière eux. Fuyons !

Son compagnon l'entraînait. Les portes, de l'autre côté de la bâtisse, étaient fermées à clef.

— Ils entrent ! reprit Ruth, désespérée.

— Venez !

Norton l'installa sur la benne. Un tableau signalétique frappa son regard. Il lut :

« Trois coups de cloche : Descendez ! »

A tout hasard, il actionna le câble d'appel.

— Peut-être y a-t-il encore un homme de garde aux appareils ? Risquons-nous, chérie.

Au moment où les pirates, vociférant, arrivaient vers eux, la machinerie se mit en mouvement et la benne descendit assez rapidement.

Tandis qu'ils s'enfonçaient dans le sol, ils aperçurent à l'orifice du puits, la meute hurlante à laquelle ils pouvaient échapper une fois encore.

La descente se prolongeait, le froid humide s'affirmait de plus en plus. Ruth, craintive, s'était agrippée à son compagnon qui s'évertuait à la rassurer.

— Nous trouverons bien moyen de nous cacher dans quelque recoin d'une galerie. Espérons !...

Cinq minutes plus tard, la benne s'immobilisa après un déclic. En haut, l'ouverture de la mine était à peine perceptible, marquée d'un faible disque plus blanc que les parois.

II. — DANS LA MINE

Nos héros étaient peut-être à quatre cents mètres de profondeur. Une galerie éclairée électriquement s'étendait devant eux. Ils quittèrent leur refuge pour s'y aventurer. Ils s'étaient à peine éloignés de quelques pas que la benne remonta.

— Prenons notre temps, conseilla Bob, et tâchons de gagner un abri sûr. Nous ne risquerons rien avant un bon quart d'heure.

Ils hésitèrent sur la direction à prendre. Aventurés une première fois dans une veine en exploitation et sans issue, ils durent revenir à leur point de départ.

Le Mahdi, toujours prompt dans ses résolutions, avait envoyé un de ses nègres armés dans la cabine de l'homme préposé à la garde et au fonctionnement des appareils.

L'ouvrier avait obéi aux appels de la cloche, estimant qu'un des contremaîtres restés à la mine descendait pour une inspection dans le puits.

Il s'étonnait cependant qu'on lui eût donné l'ordre de faire remonter la benne, si vite.

Le nègre arriva derrière lui par surprise, le menaçant de son revolver. Le mécanicien n'était pas en état de regimber.

L'homme du Mahdi lui baragouina :

— Toi, faire fonctionner les appareils à la commande, ou toi mourir tout de suite !

L'ouvrier n'avait qu'à obéir.

Trois coups de cloche retentirent aussitôt. On lui demandait de faire redescendre la benne. Il actionna ses manettes et ses leviers, docilement.

Au fond de la mine, Ruth et Bob avaient encore tenté deux essais infructueux de s'éloigner. Pour la troisième fois, ils revenaient vers la base du puits lorsqu'ils entendirent un choc marquant l'arrêt de la benne.

Aussitôt, deux pirates s'élancèrent vers eux. Dans leur hâte, ils avaient oublié leurs armes. Ils entreprirent, néanmoins, de s'emparer des prisonniers et les attaquèrent résolument.

Deux contre deux, les chances étaient presque à égalité. Un combat de boxe s'engagea. Ruth, malgré toute sa vigueur, résistait mal à son adversaire. Elle « tenait » devant lui, cependant, grâce à l'assistance que lui prodiguait Norton lorsqu'il en trouvait la possibilité. Néanmoins, il était de toute évidence que les pirates finiraient par avoir le dessus. A ce moment, Miss Storrow trébucha sur un madrier et tomba. Son antagoniste se jeta sur elle. Bob tenta de lui porter secours et cela faillit lui être fatal, car l'homme qui l'attaquait en profita pour lui décocher un swing dangereux.

Une voix forte, soudain, retentit.

— Qui va là ?

Une petite lumière tremblotante arrivait dans la galerie d'accès principal. C'était le contremaître de garde, retour de sa tournée d'inspection.

Le temps pour lui de se rendre compte du pugilat et de juger la scène, et il tomba à bras raccourcis sur le bandit qui avait entrepris de ligoter la jeune fille. La lutte reprit de plus belle ; mais le « porion » était d'une force herculéenne. Il souleva de terre le vainqueur de Ruth et le jeta rudement contre une paroi au bas de laquelle il s'affaissa, inerte. Norton, presque aussitôt, eut raison de son antagoniste.

— Merci, monsieur, criait la treizième jeune mariée, avec un accent de sincère gratitude.

— Qui êtes-vous donc ? s'étonna le mineur... Comment avez-vous pu parvenir jusqu'ici ?

— Nous sommes poursuivis par des pirates... Il faut nous secourir !

Le contremaître avait poussé jusqu'au puits et levé la tête.

— La benne redescend, dit-il. Les malfaiteurs vont avoir du renfort !

Miss Storrow l'implora :

— Vous qui connaissez bien la mine, il faut nous aider à trouver un abri. Tout ! plutôt que de retomber entre les mains de ces démons !

Le porion les invitait à le suivre.

Ils se dissimulèrent dans un trou béant, à un croisement de galeries. Le mineur s'empressa d'éteindre la lampe spéciale qu'il portait à sa coiffure, afin que la lumière ne révélât pas leur présence.

— Ne bougeons pas pour l'instant, murmura-t-il. Si les nouveaux venus s'égarent dans une autre artère, nous en profiterons pour aller un peu plus loin où il y a des pioches et des barres de fer, nous pourrons alors nous défendre plus facilement.

Le Mahdi venait de sauter de la benne, revolver au poing. Il courut à ses hommes qui tentaient de se relever. Il les bourra de coups et les malmena, souhaitant qu'ils reprissent plus vite leurs esprits !

— Parlerez-vous, chiens ! rageait-il. Lâches qui vous êtes laissés battre par une femme !

Les pirates, geignant, expliquèrent l'intervention qui les avait perdus.

Hassen ben Sabbath leur avait imposé silence. Toutes ses facultés tendues, il épiait. Son instinct ne le trompa pas. Prêt à faire feu, il se dirigea presque sûrement vers l'endroit où étaient dissimulés nos héros et leur sauveteur.

Pris de peur, tout à coup, il s'arrêta net et ses yeux presque lumineux fouillèrent l'obscurité, devant lui. Il cherchait à deviner sa proie.

(A suivre).